

## Compte-rendu de la conférence du Point de contact allemand du Réseau européen des migrations Les mineurs non accompagnés en Allemagne et en Europe

Berlin, le 14 juin 2018

---

Le 14 juin 2018, une représentante du Point de contact français du Réseau européen des migrations (REM) a participé à la conférence organisée par le Point de contact allemand à Berlin sur « **les mineurs non accompagnés en Allemagne et en Europe** ». L'objectif de la conférence était d'aborder différents sujets liés aux mineurs non accompagnés, depuis leur arrivée dans le pays jusqu'à leur majorité. La conférence était organisée autour de trois sessions :

- 1) l'arrivée dans le pays dans le contexte de l'évolution de la politique migratoire : les dispositifs d'hébergement et de prise en charge des mineurs non accompagnés depuis 2015 ;**
- 2) le travail de déradicalisation et de prévention auprès des mineurs non accompagnés ;**
- 3) L'âge adulte, et ensuite ? Perspectives en Allemagne et dans le pays d'origine.**

Au cours de ces trois sessions, sont intervenus des représentants de la Commission européenne, de ministères fédéraux allemands, de la société civile, ainsi que des représentants d'Italie et de Suède.

La conférence a réuni des représentants allemands et européens de ministères, d'ONG et du monde universitaire. Plusieurs représentants d'États membres et de Points de contact du Réseau européen des migrations étaient également présents.

La conférence a été introduite par **Renate Leistner-Rocca**, Directrice du Centre de recherche sur les migrations, l'intégration et l'asile au sein de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF), suivie de **Michael Tetzlaff**, Directeur des migrations, des réfugiés et de l'harmonisation européenne au sein du ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et de la Patrie (BMI). Tous deux ont rappelé **l'ampleur du phénomène en Allemagne, les enjeux et les défis, les dispositifs d'intégration et les perspectives pour les jeunes devenus majeurs, tout en abordant la question du retour dans le pays d'origine.**

Ensuite, **Isabela Atanasiu**, représentante de la Direction générale de la migration et des affaires intérieures au sein de la Commission européenne, a présenté **la législation et les politiques de l'UE**, puis a fourni des données statistiques relatives à l'évolution du nombre de mineurs non accompagnés (MNA) arrivant dans l'UE et au nombre de MNA demandant l'asile. Si le nombre de MNA arrivés dans l'UE en 2017 reste élevé, le nombre de demandeurs d'asile a diminué, par rapport aux deux années précédentes lorsqu'un pic de demandes d'asile avait été atteint.

Trois sessions de table ronde ont ensuite été organisées. La première, portant sur **l'arrivée dans le pays dans le contexte de l'évolution de la politique migratoire : les dispositifs**

**d'hébergement et de prise en charge des mineurs non accompagnés depuis 2015**, modérée par **Axel Kreienbrink**, représentant du Point de contact allemand du REM et du Centre de recherche sur les migrations, l'intégration et l'asile au sein du BAMF, visait à étudier la manière dont les politiques et les pratiques se sont adaptées face à l'évolution des flux depuis 2015 en Allemagne et dans d'autres États membres, à partir de l'exemple de l'Italie.

**Julian Tangermann**, représentant du Point de contact allemand du REM et du Centre de recherche sur les migrations, l'intégration et l'asile au sein du BAMF, a d'abord présenté les principaux résultats de **l'étude du REM sur les mineurs non accompagnés en Allemagne<sup>1</sup> et dans l'UE**.

**Antje Steinbüchel**, représentante du Bureau d'aide sociale à l'enfance de Rhénanie et du groupe de travail fédéral des bureaux d'aide sociale à l'enfance des Länder, a évoqué les **principales évolutions et les défis de l'aide sociale à l'enfance depuis 2015**, en s'appuyant sur des données statistiques relatives à la prise en charge des MNA et en analysant la répartition par Land : en 2014, quatre Länder (Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Bavière, Hesse et Berlin) prenaient en charge à eux seuls 60 % de l'ensemble des MNA présents sur le territoire. Au 1<sup>er</sup> juin 2018, 48 838 MNA étaient présents en Allemagne.

**Ulrike Schwarz**, représentante de l'Association fédérale pour les MNA réfugiés (BumF e.V.), s'est ensuite intéressée aux **évolutions législatives et à leur impact sur le travail auprès des MNA réfugiés**.

**Dr Martha Matscher**, Sous-Préfet en charge des politiques d'immigration et d'asile au sein du ministère de l'Intérieur italien, a clos cette première session par la **description de la situation des MNA en Italie**, en présentant des données statistiques, les derniers changements législatifs, les principaux acteurs en charge des MNA, ainsi que les perspectives d'évolution.

La deuxième session, modérée par **Milena Uhlmann**, représentante du Centre de recherche sur les migrations, l'intégration et l'asile au sein du BAMF, a été consacrée au **travail de déradicalisation et de prévention auprès des mineurs non accompagnés**.

**Alexander Gesing**, représentant du réseau d'information « Anschluss » et de l'association d'aide aux enfants et aux jeunes multiculturels (IFAK e.V.), a détaillé **les vulnérabilités particulières aux MNA**. L'association IFAK travaille en coopération avec le Centre de conseil sur la radicalisation, rattaché au BAMF. Rappelant que le processus de radicalisation est lié à une multiplicité de facteurs, M. Gesing a d'abord analysé les facteurs de radicalisation en général (tels que le manque de repères culturels, une quête identitaire, un effet de groupe...), avant de s'intéresser en particulier aux facteurs de radicalisation spécifiques aux MNA (liés à l'expérience dans le pays d'origine, l'expérience durant le périple depuis le pays d'origine jusqu'en Allemagne, et l'expérience en Allemagne même).

**Dr Michael Kiefer**, représentant de l'Institut de théologie islamique de l'Université d'Osnabrück, a ensuite présenté **le traitement des cas de radicalisation au sein de l'aide sociale à l'enfance en Allemagne**, en s'interrogeant notamment sur le concept de radicalisation, le mécanisme et le passage à la radicalisation.

**Florian Endres**, Directeur du Centre de conseil sur la radicalisation au sein de BAMF, a présenté des **projets pilotes du BAMF concernant les réfugiés et les cas de radicalisation**. Le Centre de conseil sur la radicalisation a été fondé en janvier 2012. Une « hotline » est disponible afin de fournir des conseils et informations, d'évaluer la situation en cas de doute sur la radicalisation d'un jeune et d'être mis en relation avec un conseiller local. Le centre travaille en coopération

---

<sup>1</sup> L'étude du Point de contact allemand du REM sur les mineurs non accompagnés est disponible sur le site internet du REM : [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/11a\\_germany\\_uam\\_2018\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/11a_germany_uam_2018_en.pdf)

étroite avec, d'une part, un réseau d'ONG et, d'autre part, les agences au niveau des Länder chargées de coordonner les activités de prévention et d'intervention en matière de déradicalisation.

Les intervenants ont souligné la complexité du travail de déradicalisation, nécessitant une action à différents niveaux.

La troisième session, modérée par **Paula Hoffmeyer-Zlotnik**, représentante du Point de contact allemand du REM et du Centre de recherche sur les migrations, l'intégration et l'asile au sein du BAMF, visait à s'interroger sur **L'âge adulte, et ensuite ? Perspectives en Allemagne et dans le pays d'origine.**

**Kirsten Eichler**, représentante de l'association de soutien aux demandeurs d'asile (GGUA e.V.), s'est appuyée sur la législation pour analyser les **perspectives de séjour en termes de formation et d'intégration**, tout en identifiant les défis et les opportunités que représente le séjour dans le pays avec un statut précaire.

**Marion Lich**, cheffe du bureau d'aide au retour de la Ville de Munich, a ensuite décrit **son expérience en matière de conseil sur le retour fourni aux MNA et aux jeunes adultes.** Elle a d'abord présenté le projet « *Coming home* », cofinancé par le FAMI et le ministère bavarois de la famille, du travail et des affaires sociales, qui vise à favoriser le retour volontaire et la réinsertion dans le pays d'origine des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes ayant fait l'objet d'une mesure d'éloignement. Après avoir expliqué les motivations liées à une décision de retour, elle a mis en avant les défis auxquels peut être confronté l'individu de retour dans le pays d'origine, notamment en termes de choc culturel, tout en présentant des facteurs de réussite.

Enfin, **Kjell-Terje Torvik**, représentant de la Direction du contrôle de qualité de l'Office suédois des migrations, a présenté **la perspective suédoise en termes de retour et de réinsertion des MNA et des jeunes adultes**, en décrivant son expérience sur le terrain à l'Ambassade de Suède à Kaboul.

**Corinna Wicher**, Directrice des affaires internationales et de la gestion des fonds européens au sein du BAMF, a exposé les **principales conclusions de cette journée de conférence**, qui a permis d'étudier les perspectives pour les MNA et les jeunes adultes en termes de séjour ou de retour dans le pays d'origine, de définir de manière approfondie le concept de radicalisation et ses nombreux enjeux, de présenter des expériences concrètes, notamment par le témoignage décrivant le retour en Afghanistan. Les différentes interventions ont permis de mettre en lumière trois thèmes principaux : le besoin de ressources (en termes de personnel et de moyens financiers), le temps nécessaire (pour fournir des conseils et des informations) et le professionnalisme (de l'ensemble des acteurs travaillant avec ce public à différents niveaux).

En s'appuyant sur les expériences de différents acteurs en Allemagne et dans l'UE, cette conférence a contribué à **nourrir la réflexion sur la question des mineurs non accompagnés**, en étudiant non seulement leurs perspectives d'intégration et les conséquences lors du passage à la majorité, mais aussi les risques en termes de radicalisation, et l'éventualité du retour dans le pays d'origine.